

ASSOCIÉS ENSEMBLE DANS LA MÊME MISSION

“Ils (les Frères) associent volontiers des laïcs à leur mission éducative. “

(R. 17)

3 - 3.0. Introduction

La première génération de Frères trouva sa force collective en choisissant de s'associer avec d'autres pour le reste de leur vie afin de tenir des écoles pour les enfants pauvres. C'est un projet commun similaire issu de l'héritage lasallien qui peut lier tous ceux qui désirent être plus étroitement associés dans la création et le maintien des oeuvres éducatives lasalliennes. Ceci n'a pas pour but de limiter l'héritage lasallien à quelque chose de statique et de prédéterminé. Comme l'a montré le coup d'oeil historique des premiers chapitres, la vitalité permanente de l'oeuvre éducative lasallienne est venue de sa capacité à continuer à appliquer ses principes fondateurs dans sa réponse à des besoins nouveaux. La volonté d'autres personnes, qui ne sont pas membres de l'Institut, de travailler ensemble dans l'unité à mettre en pratique les principes qu'on trouve dans l'héritage lasallien peut développer et étendre le contenu de celui-ci, comme cela s'est passé au cours des générations précédentes. Si l'héritage lasallien peut aider à motiver et à enrichir les laïcs qui y participent, ces «nouveaux venus» n'arrivent pas les mains vides. A leur tour, ils peuvent apporter leurs propres dons pour enrichir l'héritage. En ce sens, l'héritage lasallien peut constamment être revitalisé par tous ceux qui y participent.

Ce fort sentiment d'unité fut exprimé dans la Règle primitive et dans une formule par laquelle les Frères se consacrent encore à Dieu pour l'oeuvre de l'éducation chrétienne : “ensemble et par association“. Ce principe directeur tient beaucoup de la richesse de l'idée centrale qui a unifié la réflexion théologique durant et depuis Vatican II, celle de communion.

3 - 3.1. Communion et héritage lasallien

La mission partagée, comme le suggèrent ces mots mêmes, demande un processus de croissance dans l'unité, dans la communion (étymologiquement : unis avec), entre personnes qui partagent la même mission. Ce processus de communion nécessite le développement de liens d'unité, de la communication, d'objectifs unifiés, d'actions communes, et de bonnes relations personnelles, dans la même tradition que celle qui amena les Frères à faire le voeu d'association entre eux afin de maintenir les écoles «ensemble et par association».

L'association, telle que les Frères l'ont vécue, a eu un impact profond sur l'organisation et le fonctionnement de leurs écoles. Ce fut un facteur décisif pour faciliter leur cohésion, leur efficacité et leur créativité. Aujourd'hui, sous d'autres formes qui restent à inventer, le même esprit d'association doit continuer à inspirer et à vivifier les écoles lasalliennes où les partenaires lasalliens sont en grande majorité. Le défi maintenant, pour les Frères et pour tous les autres éducateurs lasalliens, est de découvrir ensemble, dans un dialogue ouvert, comment fonder et promouvoir, à partir de nouvelles fondations, les dimensions associatives de leur engagement dans l'éducation humaine et chrétienne des jeunes, spécialement les pauvres.

Il se peut que cela ne se fasse pas d'un seul coup. Il peut y avoir d'abord l'étape de l'acceptation

et du respect mutuels ; ceci peut conduire à travailler ensemble avec des objectifs communs et à développer une véritable coresponsabilité ; une troisième étape peut bien être marquée par l'approfondissement des relations interpersonnelles ; peut-être que ceci peut conduire à cette unité plus profonde provenant d'un partage de foi ; et cette dernière expérience peut aboutir à un sens plus profond du travail éducatif, vu comme ministère, et au renforcement de liens qui se sont graduellement tissés au cours de cette série d'expériences. Travailler ensemble est le premier pas important qui peut finalement donner une signification commune et devenir une source de dynamisme dans tout ce qu'on fait. Il est important de laisser assez de temps et d'espace pour encourager un progrès graduel vers cette unité et vers le développement de cette communion qui peut finalement lier tout le monde ensemble. L'imposition d'une uniformité initiale peut étouffer la créativité et ainsi contrarier la croissance d'une vraie communion.

3 - 3.2. Le processus liant communion et mission

Le processus de communion à l'intérieur des communautés éducatives lasalliennes est très important pour la mission elle-même. Le texte suivant, tiré de *Christi fidèles laïci*, souligne fortement cet aspect des choses :

“La communion et la mission sont profondément unies entre elles, elles se compénètrent et s'impliquent mutuellement, au point que la communion représente la source et tout à la fois le fruit de la mission : la communion est missionnaire et la mission est pour la communion.

(32, 4)

La Règle indique que le but du processus de communion est d'arriver à la coresponsabilité à l'intérieur de la communauté éducative pour établir des «communautés de foi», niveau le plus haut de communion et but ultime de l'action éducative chrétienne. Les deux citations ci-après visent explicitement dans cette direction:

“Les Frères font connaître l'essentiel du message lasallien à tous les membres de la communauté éducative. Ils proposent même à ceux qui le désirent un partage plus poussé de spiritualité et les incitent à vivre un engagement apostolique plus précis. Ils participent à la création de communautés de foi qui témoignent de la vérité de ce qu'elles annoncent.”

(R. 17c)

“La communauté participe à l'animation des institutions où elle est engagée. Elle y suscite un climat fraternel fait de respect mutuel et de liberté. Son action évangélisatrice vise à faire naître une communauté de foi au sein de la communauté éducative.”

(R. 51a)

La naissance d'une communauté de foi à travers le processus de communion est si cruciale que la Règle rappelle aux Frères que les activités évangéliques et la catéchèse seraient difficiles sans cette réalité:

“La catéchèse est avant tout un témoignage. Elle jaillit de l'intime d'une communauté de foi réunissant des chrétiens convaincus dont les coeurs sont habités par l'Esprit qui enseigne toute chose.”

(R. 15a)

Ceci représente l'idéal en langage chrétien.

Mais, comme il a déjà été indiqué dans des sections précédentes (en particulier 2.2 ; 2.5 ; 2.6), cette communauté n'est pas un club fermé avec des règles strictes d'appartenance, mais quelque chose qu'il faut découvrir au cours du processus qui se développe grâce à la tension entre deux pôles. Un de ces pôles est ce groupement de gens de foi qui est constamment créé et vécu dans les événements qui marquent la vie de la communauté scolaire ou de l'oeuvre, en particulier les constantes anthropologiques de la vie, les joies, les souffrances et la mort. L'autre est cette communauté de foi, stable, remarquable par la permanence de son aspect ministériel et par l'engagement des gens qui en font partie. C'est ce groupe-ci qui est la garantie de la continuité du projet évangélique qu'il soutient dans l'école. Ces deux groupes sont comme des cercles concentriques mais ouverts, qui ont, chacun, besoin de l'autre pour pouvoir exister.

3 - 3.3. Communion dans le sens de tâche éducative comme ministère

La communion dans la mission est non seulement une possibilité pour ceux qui la réalisent dans une tâche commune mais elle peut être renforcée quand une telle tâche est regardée et accomplie comme ministère. La communion peut alors être plus riche et plus profonde lorsque des Frères et d'autres éducateurs lasalliens s'efforcent d'accomplir leur tâche éducative, la mission commune, «selon le ministère que l'Église leur a confié», c'est-à-dire à (Institut et de même à tous ceux qui désirent partager aussi pleinement que possible la mission commune lasallienne.

Pour de La Salle, le Frère qui rencontrait fréquemment ses élèves durant la journée au niveau de la foi, partageant avec eux l'Évangile, les aidant à comprendre leur religion, parlant à leur coeur au cours de la réflexion quotidienne, les accompagnant à la messe et les aidant à y assister, exerçait un ministère dans l'Église. Le langage utilisé par La Salle était osé pour l'époque mais sans équivoque : les Frères exerçaient un ministère dans l'Église par leur action auprès des enfants dans le domaine de la foi et de la religion. Mais le travail des Frères pendant la plus grande partie de la journée était ministériel également tandis qu'ils aidaient leurs élèves à acquérir les connaissances et les capacités qui les aideraient à obtenir un emploi. Néanmoins, La Salle ne s'est pas limité à souligner le caractère ministériel de la tâche éducative du Frère, il est allé plus loin dans l'identité du Frère : «Vous êtes ministres de Jésus-Christ et de l'Église». Selon de La Salle, le Frère doit vivre avec la conscience d'être ministre toute la journée, même lorsqu'il est rentré dans sa communauté, à la prière ou en récréation avec ses Frères. Le secret de son ministère consiste, comme La Salle le note dans le «Recueil de différents petits traités» de 1711, «à ne point faire de différence entre les affaires propres de votre état et l'affaire de votre salut». (16,1,4)

La façon de vivre du Frère, sa consécration à Dieu et sa vie de communauté, lui donnent une particulière crédibilité qui a été confirmée par la Bulle d'approbation comme on l'a déjà signalé (Cf 1-1.3) reconnaissant ainsi ceci comme un ministère particulier du Frère dans l'Église. Ce

qui fut confirmé plus tard par l'approbation par l'Église de la Règle de 1987 : «les Frères sont appelés à procurer une éducation humaine et chrétienne aux jeunes, spécialement aux pauvres, selon le ministère que l'Église leur confie» (Décret du 26 janvier 1987).

Il y a un passage de l'Exhortation apostolique «Christi fidèles Laïce» qui, pour plusieurs raisons, nous rappelle la méditation MTR 9. Le Pape Jean-Paul II personnalise l'origine commune des différents ministères dans le Christ, bon Pasteur, et met en lumière ce qui donne sens et consistance au ministère. Ce n'est pas la tâche extérieure en elle-même qui importe d'abord, mais l'attitude avec laquelle la tâche est accomplie, une attitude qui à la fois unifie la vie et la dirige vers ceux que l'on sert.

Les ministères présents et opérants dans l'Église sont tous, quoique sous des modalités diverses, une participation au ministère de Jésus-Christ, le bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis (cf. Jn 10, 11), le serviteur humble et totalement sacrifié pour le salut de tous (cf. Mc 10, 45). (21)

C'est dans le sens radical de servir les autres, servir leurs intérêts plus que la convenance personnelle que nous pouvons retrouver le sens profond de ce qu'est le ministère dans pratiquement tous les sens du terme, que ce soit comme expression religieuse ou comme usage ordinaire.

Restant dans cette référence au Christ, l'Homme qui est venu pour servir et non pour être servi, nous pouvons comprendre le ministère comme une expression capitale de communion. L'idéal de la mission partagée serait, dans cette perspective, la formation d'une communauté ministérielle parmi ceux qui partagent la mission lasallienne.

Cette nouvelle communauté ministérielle doit être pour l'école lasallienne le signe que le Royaume de Dieu est rendu présent et croit dans cet espace. Tous ceux qui participent à la communauté, dans la mesure où ils sont animés par la foi, vivent et manifestent leur ministère comme complémentaire de celui des autres, mais avec des caractéristiques différentes selon l'identité propre à chacun :

le Frère, à partir de la perspective de sa consécration à une vie de célibat en communauté ;

le laïc, à partir d'une vie plus en contact avec la réalité séculière, et selon les circonstances, du point de vue de laïc marié ou célibataire ;

le prêtre, à partir de l'aspect particulier de son ordination,

placés au service de l'éducation chrétienne.

“C'est ainsi que chacun de nous, dans son unicité irremplaçable, s'offre pour la croissance de la communion ecclésiale par son être et par son agir”

(Christi fidèles laïci, 28)

3 - 3.4. L'aspect ministériel de l'Église

Si nous parlons d'une communauté ministérielle aujourd'hui, c'est grâce au renouveau que l'Église a apporté à sa propre image depuis le Concile Vatican II. Des schémas se développent qui sont beaucoup plus représentatifs de l'ecclésiologie de communion : communautés, ministères et charismes, des différentes vocations dans l'Église dans laquelle

- l'unité précède et pose les fondations de la distinction;

- la condition chrétienne commune brille en même temps que l'initiative libre et variée de l'Esprit, qui soutient les richesses des ministères et des charismes dans l'Église pour le bien commun;

un schéma qui, en mettant en valeur les différences, le fait d'une façon qui est complémentaire et subordonnée à l'unité.

La communauté ecclésiale se sent appelée à offrir au monde le service d'être sacrement de salut (cf Lumen Gentium 1, 9 & 48). Cette affirmation est vraie tant pour l'Église universelle que pour chaque petite communauté locale. Ce service d'être sacrement de salut, c'est le grand Ministère de l'Église. Les ministères eux-mêmes, tant pour les ministres ordonnés que pour les laïcs, surgissent de l'intérieur de l'Église pour la construction du Corps du Christ, de façon à compléter sa mission dans le monde (Cf. Lumen Gentium 4). C'est de l'Esprit que les ministères et les charismes viennent à l'Église.

Le temps où le ministère était limité à ce qui venait du sacrement de l'ordre est passé. Comme nous le savons bien, La Salle n'a jamais accepté cette limitation. Depuis Vatican II, on a retrouvé la panoplie des ministères si caractéristiques des Églises apostoliques, comme saint Paul le dit si ouvertement dans ses lettres. Jean Paul II fait clairement référence à une participation directe du fidèle laïc à la mission commune de l'Église comme suit:

L'Esprit du Seigneur lui donne des charismes multiples, Il l'appelle à divers ministères et diverses charges, Il lui rappelle, comme Il rappelle aux autres pour leur rapport avec lui que ce qui le distingue, ce n'est pas un supplément de dignité, mais une habilitation spéciale et complémentaire au service... C'est ainsi que les charismes, les ministères, les charges et les services du fidèle laïc existent dans la communion. Ce sont là des richesses complémentaires pour le bien de tous sous la sage conduite des Pasteurs."

(Christi fideles laïci 20)

"Les pasteurs, en conséquence, doivent reconnaître et promouvoir les ministères, les offices et les fonctions des fidèles laïcs, offices et fonctions qui ont leur fondement sacramental dans le baptême, dans la confirmation, et de plus, pour beaucoup d'entre eux, dans le mariage." (23)

Suivant cette idée, les ministères laïcs ne sont pas le simple résultat d'un choix personnel mais viennent du don de la grâce, ou charisme, qui est donné par l'Esprit et passe par la reconnaissance de la communauté ecclésiale. Les charismes, qu'ils soient extraordinaires ou simples et

humbles, sont donnés à tous, puisque l'Esprit est à l'oeuvre en tous, (cf 1 Cor 12, 6) et toujours ont, «directement ou indirectement, une utilité pour la communauté ecclésiale, ordonnés qu'ils sont à la construction de l'Église, au bien-être de l'humanité et aux besoins du monde» (Ibid. 24).

Le concept de «charisme» dans ce nouveau modèle de l'Église post-conciliaire peut nous aider à clarifier comment former une communauté ministérielle au service de la mission lasallienne. Un charisme est un don personnel pour un but déterminé, mais il peut être partagé, par ce qui se change en «lien de communion», entre des personnes diverses. C'est ce que Jean-Paul II propose:

Ces charismes sont donnés à une personne déterminée, mais ils peuvent être partagés par d'autres de sorte qu'ils se maintiennent à travers le temps comme un héritage vivant et précieux qui engendre une affinité spirituelle particulière entre de nombreuses personnes.

(Ibid. 24)

C'est ce qu'a reconnu la Règle des Frères quand elle dit:

L'Esprit de Dieu a donné dans l'Église en la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle un charisme qui anime aujourd'hui encore les Frères et de nombreux éducateurs.

(R. 20)

Le charisme lasallien engendre une affinité spirituelle particulière entre plusieurs personnes au service de (éducation chrétienne. Cela signifie que la communauté lasallienne ministérielle ne peut jamais se réduire à être un «organisme de travail». Ce qui lui donne sa propre identité, sa vie et sa possibilité de développement, c'est cette fondation commune qui «implique un mode d'être particulier, des modes de mission, de vie fraternelle et de spiritualité particuliers». (Frère John Johnston, Lettre pastorale 1^{er} janvier 1995, p. 40.)

Complétons la présentation de la communauté ministérielle lasallienne en la comparant à un accord musical qui est plus riche et plus varié en fonction du nombre de notes qu'il comporte. La possibilité d'un accord vient de son affinité avec le charisme commun. Mais, chaque personne, chaque groupe - Frères, Soeurs, Partenaires, Prêtres, - ajoutent sa note personnelle, c'est-à-dire sa particulière identité et son charisme. C'est en particulier aux Frères qu'il revient de veiller à ce qu'ils ne gâchent pas la tonalité par la façon dont l'accord est développé.

Par le moyen de cette image de base, nous comprendrons mieux pourquoi nous pouvons affirmer, en même temps, que nous avons, dans la communauté ministérielle lasallienne, un charisme lasallien commun et aussi des charismes variés qui sont caractéristiques de chaque groupe. Espérons qu'un ministère commun, celui de l'éducation chrétienne, puisse se développer à partir de ces ministères spécifiquement différents.

3 - 3.5. Un "ministère" particulier : les services administratifs et d'intendance

L'un des rôles les plus importants et qui peut influencer la marche Générale de toute école ou

oeuvre éducative c'est celui de la personne ou des personnes responsables des divers aspects des services administratifs ou d'intendance. On retrouve là le sens profond évangélique du mot gérant c'est-à-dire être responsable des choses qui appartiennent à tout un groupe ou à une communauté. Il n'est pas sans importance de rappeler, comme le fait Ghislain Lafont dans son livre Imaginer l'Église catholique, que «l'un des premiers exemples de prière et d'imposition des mains dans le Nouveau Testament se rapporte à ceux qui furent choisis par la communauté de l'Église primitive et acceptés par les Apôtres dans le but d'administrer les biens de la communauté et spécialement de s'occuper des pauvres. »(pp. 192-193).

Le bon administrateur rend possible pour les autres le plein usage de leurs dons. Souvent c'est une tâche cachée, mais quand une bonne administration fait défaut, tout le projet en souffre. Les nombreuses tâches des administrateurs, depuis ceux qui encadrent et animent leurs collègues enseignants jusqu'à ceux dont le travail est de veiller à une bonne comptabilité, à l'équipement et à l'entretien, au service de toute la communauté, demandent toutes de l'efficacité et du dévouement au service des autres. Cela requiert de la part de tous les intéressés un sens profond de l'association. Dans beaucoup d'oeuvres éducatives lasalliennes aujourd'hui, les services administratifs et d'intendance sont de plus en plus confiés à des partenaires lasalliens.

Dans beaucoup de régions du monde des parents, des anciens élèves et d'autres liés d'une certaine façon à l'oeuvre lasallienne ont apporté une contribution importante, bien que souvent cachée, au succès de l'école. Comme le montrent souvent les études sociologiques, le succès d'une école - en particulier dans des secteurs économiquement pauvres - est étroitement lié à ses relations avec la communauté locale. C'est ici que les parents et les autres personnes intéressées peuvent jouer un rôle vital.

3 - 3.6. Vivre la coresponsabilité, la solidarité et l'association

La coresponsabilité est une attitude qui conduit à une recherche en vue de répondre ensemble aux défis et aux nécessités de la mission commune, dans l'interdépendance les uns avec les autres, ou même mieux dans la solidarité.

Pour tous les éducateurs lasalliens, cette manière de vivre selon l'esprit d'association signifie, au niveau local, se sentir coresponsables pour le mettre en pratique, pour être des partenaires résolus et actifs dans son fonctionnement. C'est en fait être convaincu que le maintien d'un centre lasallien est d'abord le souci de chacun et ensuite agir en conséquence. A l'échelon du District c'est se reconnaître comme membre d'un réseau d'éducateurs et d'établissements partageant le même esprit et le même projet éducatif.

L'esprit d'association ainsi vécu aide à rapprocher hommes et femmes de différentes croyances religieuses, travaillant ensemble dans le service éducatif commun des pauvres afin de bâtir une humanité plus fraternelle. Pour les chrétiens, il revêt leur action d'une dimension ecclésiale par l'exercice de la coresponsabilité entre baptisés appartenant au Peuple de Dieu.

3 - 3.7. Vivre l'esprit d'association selon les idées du 42^{ème} Chapitre Général

Pour les Frères et pour tous les autres éducateurs lasalliens, l'esprit d'association est nourri

par la recherche et l'approfondissement de tout ce qu'ils ont en commun. Il y a, tout d'abord, le fait de vivre une expérience humaine commune dans différents états de vie, en étant marqués par une culture et par les mêmes préoccupations, spécialement celle d'avoir la même profession. Engagés comme ils le sont dans l'éducation humaine de leurs élèves, les Frères et les laïcs chrétiens, ou les croyants d'autres religions, partagent un certain nombre de valeurs humaines fondamentales sans lesquelles tout accord sur une telle éducation serait impossible. Ce qui les unit c'est leur référence commune à saint Jean-Baptiste de La Salle et aux traditions pédagogiques qui lui sont associées.

Avec des enseignants qui sont chrétiens, les Frères partagent la richesse du même baptême tout comme celle de laïcs dans le Peuple de Dieu. Tous sont appelés et envoyés pour une mission commune, celle de porter l'Évangile dans le monde de l'éducation. La mission et le charisme lasalliens les unissent aussi en un ministère ecclésial commun, même si chacun, selon son identité propre, apporte des caractéristiques ou des dimensions ministérielles qui sont différentes.

“Les laïcs... fournissent à la communauté éducative l'apport irremplaçable de leur connaissance du monde, de leur expérience familiale, civique, syndicale”.

(D. 46,3)

3 - 3.8. Proposition du 42^{ème} Chapitre Général

Dans ce dialogue qui approfondit le sens de l'association et qui conduit à un fort sentiment de communion, il y a une teneur particulière provenant du 42^{ème} Chapitre Général de l'Institut, à travers la Proposition 5 suivante

“En s'inspirant du chapitre 2 de la Règle, chaque District élaborera un plan pour la mission partagée, concernant les oeuvres éducatives.

a/ Ce plan indiquera comment les articles de la Règle seront concrétisés en tenant compte des conditions locales. Il donnera priorité à :

- *la promotion du service éducatif des pauvres et de la justice (R 40, 40b, 40c) ;*
- *l'évangélisation et la catéchèse (R 13 et 15) ;*
- *la formation des éducateurs lasalliens (R 17c).” (C. 435, p. 49-50)*

Ces points forts doivent en fait former la substance du dialogue entre l'Institut et les partenaires laïcs pour essayer de renforcer les liens de l'association et ainsi développer un profond sentiment de communion.